



# Secrétariat Juridique

## Fonctionnement et méthode de travail

Vous trouverez ci-dessous de nombreux détails concernant notre façon de travailler dans le domaine du secrétariat juridique. Cela vous permettra, sans aucun doute, de vous rendre compte que notre travail est sérieux et très organisé.

### 1 / Réception de vos mails et de vos fichiers.

Afin de nous permettre de gérer au mieux l'ensemble de notre clientèle, nous avons décidé d'attribuer à chacun de nos clients une adresse mail personnalisée sur laquelle vous pouvez nous envoyer vos questions, vos instructions du jour, vos fichiers son, ou autres. En général, l'adresse est composée comme suit : [votrenom@assistaline.com](mailto:votrenom@assistaline.com)

### 2 / Délai de traitement de vos fichiers.

Suite à la réception de vos fichiers son, un mail vous sera envoyé pour vous informer de la date de retour du travail effectué. Nous traitons les fichiers dans un délai de 24h suivant sa réception. Cependant, si votre enregistrement dépasse les 15 minutes, nous vous annoncerons un délai de 48h et s'il dépasse les 45 minutes, le délai annoncé sera de 72h.

### 3 / Urgences et week-ends.

Il se peut que vous soyez amené à nous faire parvenir un fichier à traiter en urgence. Dans ce cas, nous appliquerons une majoration de 25 % sur votre tarif habituel, voire 50 % si le délai demandé est, par exemple, de 1h pour un fichier de 10 minutes.

Il arrive parfois également que vous ayez besoin de nos services durant le week-end. Nos tarifs sont alors majorés de 50 %.

### 4 / Tarifs de base.

Chacun de nos clients ayant sa propre façon de dicter, nous avons décidé de proposer deux types de facturation : soit à la minute enregistrée, soit à la page. Lors des trois premiers mois de collaboration, nous vous indiquons le montant de vos factures selon ces deux modes et nous vous facturons selon ce qui apparaît être à votre avantage. Au bout de ses trois mois, vous choisissez le mode de facturation qui vous convient.

	<b>À la minute</b>	<b>À la page</b>
<b>Courriers / Actes</b>	2,10 € la minute	5,50 € la page
<b>Constats</b>	2,10 € la minute	5,50 € la page

## 5 / Facturation et règlements.

Nous établissons nos factures en fin de mois. Nous joignons à notre facture, un tableau récapitulatif reprenant l'ensemble des fichiers que vous nous avez envoyés avec la date de retour du travail, le nom de fichier son, le nombre de minutes de l'enregistrement ou le nombre de pages du document retourné, le caractère urgent ou non de la réalisation du travail. Les factures sont à régler dans les 10 jours suivant sa réception.

## 6 / Création d'un dossier personnalisé.

Dès le début de notre collaboration, nous créons un dossier personnalisé composé de sous-dossiers. Un sous-dossier « fichiers à rendre » dans lequel est enregistrée, par ordre chronologique, la totalité des documents réalisés. Cela permet, si un jour vous souhaitez revenir sur un courrier ou le reprendre en partie, de ne pas être obligé de nous le joindre. Un sous-dossier « modèles » qui, comme son nom l'indique, contient l'ensemble des modèles de documents à votre en-tête que nous pourrions être amenés à saisir. Votre dossier personnalisé comporte également un document décrivant les instructions et consignes dont vous nous aurez fait part, ainsi qu'un document appelé « Références » dans lequel nous tenons à jour les références, les noms et coordonnées de l'ensemble des personnes avec lesquelles vous correspondrez, les dates et types de correspondances envoyées, ceci pour chacun de vos dossiers.

## 7 / Engagement sur la confidentialité.

Notre collaboration doit être basée sur la confiance. Afin d'encadrer les choses, nous signons ensemble un contrat de prestations de services comportant une clause de confidentialité.

## 8 / Non-engagement sur la durée de collaboration.

Le contrat susmentionné ne vous engage pas sur la durée de notre collaboration ni sur un volume minimum à nous fournir.

## 9 / Remise de bienvenue et de parrainage.

Pour vous souhaiter la bienvenue parmi nos clients, nous appliquons 10 % de remise sur votre première facture.

De plus, vous pouvez également parrainer vos confrères et alors bénéficier à cette occasion de 10 % de remise.